

## Association Théâtre Pro NE /Info-Lettre janvier 2019

### Taxation des compagnies

Afin de finaliser le dossier sur la taxation des compagnies, voici un petit résumé de la situation:

**Les compagnies qui ne réalisent pas de bénéfice ne doivent en aucun cas payer d'impôts, quels que soient leurs statuts.** Cependant, ceci ne les dispense pas de remplir leur déclaration d'impôts. Cette tâche peut se faire de manière simplifiée. Il suffit d'envoyer les comptes de l'année accompagnés d'un mot qui précise que toutes les sommes qui transitent sur le compte constituent une réserve pour les créations en cours et non un bénéfice.

**Si vous recevez tout de même un BV, ne le payez pas, contestez le et avertissez nous.**

Pour les compagnies qui le souhaitent, nous avons à disposition un exemple de statuts provenant d'une compagnie qui a obtenu le titre de "compagnie à but idéal". A ce titre, une compagnie pourrait bénéficier d'une exonération partielle (cf lettre d'information décembre 2018).

Avec ou sans ce titre, vous ne devez pas donc pas payer d'impôts si vous ne réalisez pas de bénéfice et vous restez tenus de remplir la déclaration d'impôts.

Nous espérons que nos démarches vous auront été utiles.

### Cotisations 2019

Si vous êtes membre, n'oubliez pas de payer votre cotisation 2019 ! Et si vous ne l'êtes pas encore et que vous souhaitez le devenir, Il suffit de vous annoncer et d'envoyer vos coordonnées à [theatreprone@bluewin.ch](mailto:theatreprone@bluewin.ch) puis de verser un montant de 50.- par année (AVS 25.-) sur le compte suivant:

Théâtre ProNE  
Serre 2  
2300 La Chaux-de-Fonds  
CCP: 14- 899948- 4  
IBAN CH45 0900 0000 1489 9948 4

### Etats Généraux du 27 janvier 2019

N'oubliez pas que les Etats Généraux de la culture se réunissent ce dimanche 27 janvier à 14h au 1er étage des locaux du théâtre Tumulte à Serrières (rue Erhard-Borel 13).

Il s'agit d'un rassemblement d'importance puisque celui-ci sera consacré à la **constitution d'une association faîtière de tous et toutes les acteurs-trices culturels-les neuchâtelois -ses.**

Venez nombreux !

## **Chômage**

Les rapports entretenus avec les conseillers de l'office du chômage ne sont pas toujours simples. En particulier si vous êtes fraîchement inscrit au chômage et pas encore coutumier des codes subtiles à observer pour une relation épanouie et efficace avec votre conseiller ou conseillère.

La communication est délicate et nous devons être très attentifs à la manière dont nous formulons toutes les informations concernant notre activité. En cas de doute ou de questions, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter Anne Papilloud, conseillère au Syndicat Suisse Romand du Spectacle.

Anne Papilloud  
076 588 29 63 (uniquement les matins en semaine)  
anne@ssrs.ch

## **Stage avec Joëlle Bouvier**

Suite à une avalanche d'inscriptions proportionnelles aux névés qui se sont délicatement posés sur nos montagnes, le stage donné par Joëlle Bouvier dans le cadre de la Fête du théâtre aura bien lieu. Il reste toutefois encore une ou deux places pour des intéressé(e)s!

Pour les inscrits, les détails suivront. Pour les autres, ne manquez pas de venir voir le rendu du stage le samedi 9 mars à 14h dans les locaux d'Espace Sud (Monruz 34, à Neuchâtel).

Pour le Comité,  
Aurore Faivre  
Janvier 2019